



SOCIÉTÉ
VERVIÉTOISE
D'ARCHÉOLOGIE
ET D'HISTOIRE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Janvier-Mars 2017

Programme des conférences qui auront lieu à 14 h. 30 au
Musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers, rue Renier 17.

Le samedi 28 janvier : Patrick HOFFSUMMER, *Le château de Fran-
chimont et l'histoire de la photographie de 1857 à nos jours.*

Le samedi 25 février : Roland MARGANNE, *Le viaduc de Moresnet,
histoire d'un héritage prussien.*

Le samedi 25 mars : Guy BOULANGER, *Le Herve et le sirop des ori-
gines à nos jours.*



Le samedi 1^{er} (ou 8 avril) : Forum d'Histoire régionale organisée
par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Plateau de Herve. Elle
est consacrée au Val-Dieu dans le cadre des 800 ans de l'abbaye.

Si nous obtenons de plus amples information, nous vous les com-
muniquerons par mail dès que possible.

Contact à la Société d'Histoire et d'Archéologie du Plateau de
Herve : Jean Renotte 0499/63.32.80 ou Jean.Renotte@hotmail.com.



Bibliothèque

La bibliothèque est accessible aux membres en règle de cotisation
le jour des conférences, de 13 heures à 14 h. 15. Elle se situe au
Centre touristique de la laine et de la mode (CTLM), rue de la
Chapelle 30 à Verviers (entrée par la première porte à droite du
porche).



**La Commission vous présente
ses meilleurs vœux pour 2017**

Renouvellement des cotisations

Grand merci aux membres qui ont déjà payé la cotisation pour l'année 2017. Ceux qui ne l'auraient pas encore fait sont priés de le faire dans les prochains jours à l'aide du bulletin de virement joint.

Pour l'année 2017, le montant des cotisations reste inchangé. Il est fixé à :

- 25 euros pour les membres résidant en Belgique ;
- 30 euros pour ceux des autres pays européens ;
- 35 euros pour ceux ayant leur résidence ailleurs dans le monde.

Si vous désirez soutenir la société, il est toujours possible d'augmenter spontanément le montant de votre paiement.

Compte de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire :
IBAN BE93 0682 4715 0367, BIC GKCCBEBB.

En cas de **changement d'adresse** ou de **nouvelle affiliation**, veuillez indiquer votre adresse en **communication** car la banque ne nous transmet pas l'adresse du donneur d'ordre.

Assemblée générale

Les membres effectifs (une astérisque figure sur l'étiquette-adresse de ce bulletin) sont invités à assister à l'assemblée générale de la société au musée des Beaux-Arts de la ville de Verviers le **mercredi 8 février 2017 à 18 h. 30**.

Ordre du jour :

- Rapports du secrétaire-correspondant, du secrétaire-rapporteur, du bibliothécaire et du commissaire aux publications.
- Rapport du trésorier et approbation des comptes et budgets.
- Renouvellement de la Commission. Les commissaires suivants sont sortants et rééligibles : Joël Baum, Guy Boulanger, Jean-Claude Bribosia, Georges-Xavier Cornet, Lucien Klinkenberg et Mathieu Simons.

À l'hôpital des galeux en 1795

Les manifestations en public du personnel soignant des hôpitaux nous rappellent que ses doléances sont trop rarement entendues et ses revendications comprises. En allait-il autrement dans les temps passés ? Nous trouvons dans les archives semblables revendications et en donnons pour exemples deux lettres adressées en fin du XVIII^e siècle aux autorités responsables :

La première est envoyée aux municipaux de la ville de Verviers par six infirmiers de l'hôpital des galeux.

*Liberté, Egalité, Fraternité
Mort aux tirans*

*Citoyens administrateurs,
Nous, soussignés infirmiers employés pour l'hôpital des galeux par les officiers municipaux, trouvons dans la dernière période, ayant tout vendus, nous restant seulement les yeux pour pleurer dans la misère la plus déplorable, nos enfants prêts à mourir de faim, vu le défaut de payement depuis quarante cinq jours, suivre des menaces de nous incarcérer de la part du directeur lors*

qu'on lui demandait un acompte, outre qu'il nous étoit promis par le même le fumier pour subvenir à notre gain modique qui doit être quarante six sous par jour, ce qu'il a refusé en après s'en étant rendu maître pour son profit personnel seul.

Exposés à tout instant à mille menaces atrocités de sa part pour nous chasser et cela comme nous pouvons dire pour être exempté de nos payemens, nous invitons, citoyens, à prendre en considération le contenu et conformément à nous, officiers municipaux nous informer de votre délibération à ce sujet comme de droit.

Fait à Verviers le 6 ventôse 3^e année républicaine (24 février 1795)

*Jacques Le jeune pour ne savoir écrire
Henri Devaux, de même
Pierre du Val, de même
Jean Renzonnet, de même
Gilles Monuel, de même*

Vu par nous, officiers municipaux, renvoyé à l'administration pour y faire ce que de raison et de droit.

Rappelons que la gale est une affection cutanée produite par un parasite animal (*Sarcopte* ou *Acarus scabiei*) et caractérisée par des démangeaisons qui se font sentir principalement pendant la nuit sur toutes les parties du corps, le visage excepté, et une lésion spécifique (sillon) consistant en un trajet linéaire qui pénètre obliquement dans la couche épidermique de la peau et se termine par une petite saillie ; il est creusé par la femelle du sarcopte de la gale qui s'y enfonce pour déposer ses œufs¹. L'atteinte se gagne par la transmission de l'insecte au moyen du contact direct, ou par celui des vêtements, effets, outils qui ont servi au malade. Les démangeaisons ne commencent à se faire sentir que quinze jours ou trois semaines après la contagion².

La maladie était connue : D'antiques papyrus égyptiens témoignent déjà de la connaissance du sarcopte, le parasite de la gale, qui ne devait être redécouvert qu'en 1835 par Stannius...³

¹ M. GARNIER et V. DELAMARE, *Dictionnaire des termes techniques de médecine*, Paris, 1980, p. 498 et 1158.

² Dr O. DUBOIS, *La médecine nouvelle – Traité théorique et pratique...*, 150^e éd., Paris, 1920, p. 240.

³ Wilhelm VON DRIGALSKI, *L'homme contre les microbes - Les maladies contagieuses dans l'histoire et la vie des hommes*, Paris, Plon, 1935, p. 64.

⁴ Bibliothèque communale – Fonds de la ville de Verviers.

Entre temps, étant donné que des mesures d'hygiène préventive n'existaient guère dans les milieux militaire et populaire, la nécessité avait amené la création d'hôpitaux différents pour lutter contre la gale ou contre la syphilis.

Nous ignorons de quels remèdes disposaient les infirmiers. Nous avons cependant trouvé dans le Registre de Jean-Nicolas Close (1738-1763)⁴ : *Pour la galle aux gens qui se dit la chose : Prenez de l'huile de lin semence pour 6 liards, du souffre pour un sou et les bien piler ensemble ; les laisser tremper 24 heures et puis se bien froter ; puis 4 heures après, se laver avec du lessive, et après se laver avec de l'urine bouillie ; après se laver avec de l'eau tiède.*

Dans ce préparatif nous constatons la présence de quatre éléments : du savon, du soufre, bien froter et se laver. Comparons-le à une médication postérieure de 150 ans : *Ce qui importe, c'est de faire périr tous les insectes*

qui se trouvent sur le corps du malade. On y parvient aisément en faisant des frictions très rudes avec un linge un peu dur enduit d'une pommade soufrée comme on en trouve chez tous les pharmaciens. Voici un traitement qui permet de guérir la gale en une seule séance : Prenez Fleur de soufre⁵, 100 grammes – Glycérine, 100 grammes. – Faites le mélange de ces deux substances dans une tasse.

Prendre un bain chaud d'une heure. Vers la fin du bain, quand la peau est bien ramollie, savonner toutes les parties du corps moins la tête avec du savon noir. Sorti du bain parfaitement nettoyé, procédez à la friction soufrée en ne ménageant pas le remède afin qu'il s'en trouve sur toutes les parties de la peau, même aux places où aucune démangeaison ne se fait sentir. Si on n'a pas la possibilité de prendre un bain, on devra se contenter de la friction soufrée. Dans ce cas, le succès sera moins assuré.⁶

Nous retrouvons les quatre éléments... L'Encyclopédie Larousse du xx^e siècle donne pour remèdes l'hyposulfure de

potassium pour les adultes et le baume du Pérou pour les enfants. Persistance d'emploi du soufre...

*

Pauvres hommes que ces six infirmiers, tous analphabètes et pères de famille. Quand ils ont accepté l'emploi d'infirmiers, ils n'ignoraient pas que celui-ci était modestement payé (45 sous par jour), que le risque de contagion était permanent mais une compensation leur était promise : le fumier. Il s'agissait de la collecte des immondices de la ville (déchets de la vie humaine et animale qui servaient d'engrais). Moyennant paiement par le propriétaire d'un terrain, les collecteurs allaient y répandre le produit de ce travail à leur profit.

Mais voici que depuis quarante-cinq jours le salaire normal ne leur est pas remis. Quand les infirmiers demandent un acompte, le directeur les menace d'emprisonnement. Bien plus, après leur avoir promis la compensation « Collecte des fumiers », il la dénie maintenant après s'en être emparé à son seul profit. Enfin, à l'adresse des mécontents, il

⁵ Produit de la sublimation (passage de l'état solide à l'état gazeux). Dictionnaire Robert.

⁶ *Manuel du docteur Dehaut*, 20^e éd., Paris, 1895, p. 346-347.

emploie la menace d'un licenciement sans paiement.

Les infirmiers font confiance aux officiers municipaux ; ceux-ci prendront en considération leur réclamation et ne manqueront pas de les informer des décisions prises.

Après délibération, les municipaux ont décidé de renvoyer à l'administration spadoise pour y faire ce que de raison et de droit. À celle-ci de répondre !

*

Deux jours plus tôt, soit le 4^e ventôse, 3^e année républicaine (22 février 1795) F. J. Thiriart, administrateur du canton de Verviers, fait part de ses soucis à ses collègues à l'Administration de Spa :

Ci-joint je vous envoie une réclamation du citoyen Maquinay et un reçu du directeur de l'hospice des galleux pour les papiers que vous lui avez envoyés ; il fait le diable à quatre⁷ sur la lettre que vous lui avez écrit aujourd'hui. Voiant que son hospice est sans chauffage, il veut loger tous les galleux en ville. J'avois demandé des instructions sur divers sujets

et je n'ai encore aucune réponse sur aucun des cas vous proposés. Vous me ferez plaisir d'y répondre. En attendant, je vous salue fraternellement.

Thiriart, administrateur

Ainsi cet administrateur ne reçoit pas de réponse aux questions qu'il pose à ses collègues spadois mais, en plus, il a sur le dos le directeur de l'hospice des galleux. Ce dernier se démène ; il veut être entendu : S'il n'obtient pas des moyens de chauffage, il usera d'un procédé qu'il sait radical.

On peut se demander si l'envoi des lettres ne constitue pas une sommation des Verviétois. Elles mettent les administrateurs de Spa devant leurs responsabilités : s'ils ne prennent pas de fermes décisions, le directeur agira et les administrateurs spadois seront à l'origine d'une épidémie. En effet, loger les galleux en ville, c'est la certitude d'y diffuser la gale étant donné la rapidité de contagion de cette maladie.

Nous espérons que l'argumentation aura porté ses fruits.

Alex. DOMS

⁷ Faire le diable à quatre (par allusion aux fableries à quatre personnages) : Faire beaucoup de bruit. Figurativement : Se démener pour obtenir ou empêcher quelque chose. Dictionnaire Robert.

Un don remarquable de Pol Noël pour la bibliothèque de la SVAH

Au lendemain de sa brillante conférence à notre tribune le 23 janvier 2016 sur la *Fête du Coucou à Polleur*, notre membre Pol Noël avait émis l'intention de donner un certain nombre de livres et de documents à la bibliothèque de la Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire.

Rendez-vous pris avec le bibliothécaire, l'opération se réalisa le 25 février suivant.

Un choix de quatre-vingt-huit livres à caractère historique et que ne possédait pas la bibliothèque fut alors effectué. Le plus ancien date de 1718 : J. F. BRESMAL, *La circulation des eaux ou l'hydrographie des minérales d'Aix et de Spa*, 3 parties reliées, 76, 60 et 76 p. Le plus récent est paru en 2009 : Dr Willy MARICHAL, *Traditions légendaires et croyances populaires en Haute Ardenne*, 173 p. On trouve encore les livres de Pierre DEN DOOVEN sur la métallurgie au Franchimont, ceux de GRAINDOR et PEUTEMAN sur Soiron. La série complète du chanoine Jean SCHMITZ et de dom Norbet NIEUWLAND intitulée *Documents pour servir à l'invasion allemande*

dans les provinces de Namur et Luxembourg, huit volumes parus de 1920 à 1925. De grands classiques liégeois de la fin du XIX^e s. comme la *Chronique et Geste de Jean des Preits dit d'Outremeuse* par Ad. BORNET et S. BORMANS, en sept volumes. Des ouvrages de M.-L. POLAIN sur différents épisodes historiques relatifs à la principauté de Liège. Et beaucoup d'autres, souvent reliés, qu'il serait trop long de détailler ici.

En plus de ces livres, nous avons reçu vingt et un documents imprimés anciens, depuis 1623 jusqu'à l'an IV, dont le *Code du droit public du Pays réuni de Franchimont, Stavelot et Logne, Edicts et Publications des monnoyes...* de 1623, des *Chartres et Privilèges* de plusieurs métiers liégeois (1731), des *Mandements* des évêques liégeois de Montpellier et Doutreloux (1871-1881), plusieurs justificatifs des comptes de bourgmestres verviétois sous la révolution franchimontoise (1789-1791), etc.

Mais aussi des périodiques verviétois qu'on trouve difficilement complet, comme *Le Pont*

de Polleur (1894 complet, 1895), *Vervi Vola !! Organe des soldats verviétois paraissant tous les quinze jours* (1914-1918, 66 numéros, complet), ou un mensuel politique éphémère de jeunes progressistes verviétois *La Vesdre La Loupiote* (1979-1980).

Puis des manuscrits : lettres et factures en allemand (xix^e s.) ; copie-lettres administratif liégeois(1857-1861, 1919) ; placards divers; sermons en latin et en français du xviii^e s. ; un registre contenant une chronique des passages de troupes, principalement à Verviers en 1745-1746, des statistiques des communions à Warsage (1848-1874), les décès de la famille verviétoise Hendrici (1765-1773) ; etc. Avec l'accord du donateur, un registre d'État-civil relatif à Everbeek (an VII-an X) a été confié aux Archives de l'État.

Enfin, quelques documents iconographiques : *Carte du département de l'Ourte*, de l'an XII, le pont de Theux (xix^e s.), une photo du chœur de l'église des pères jésuites rue de Rome à Verviers, une photo aérienne du château et de la beurrerie de Franchimont (1955) et une affiche de *Spa 1900 La Belle Époque* (1967).

On le voit, un fonds important et varié qui enrichit singulièrement la bibliothèque de la SVAH. Un inventaire détaillé est consultable à la bibliothèque et bientôt sur le site de la société: svah.be.

C'est un grand et chaleureux merci que nous adressons à notre généreux donateur. Son ex-libris figure dans tous les ouvrages donnés : il perpétuera le souvenir de Pol Noël pour les générations futures.

Paul BERTHOLET

Une ASBL pour aider la SVAH ?

Comme vous le savez sans doute, la « Société Verviétoise d'Archéologie et d'Histoire » (SVAH), fondée en 1897, est une association de fait avec statuts. N'étant pas une **Association sans but lucratif (ASBL)**, elle n'a donc pas de personnalité juridique. En conséquence, elle ne

peut recevoir de dons, si ce n'est manuels, ni de legs par testament.

Pour obvier à cette situation, une petite ASBL de quelques membres seulement – ce qui est administrativement plus gérable – a été récemment fondée sous le nom **Les Amis de la Société Verviétoise d'Archéologie et**

d’Histoire, dont le seul but est d’aider par tous les moyens légaux l’association de fait « Société Verviétoise d’Archéologie et d’Histoire », notamment en recevant des dons officiels et des legs. Pour en être membre, il faut être membre de la Commission administrative de la SVAH, ce qui garantit une unité de vue entre les deux sociétés. Les statuts de l’ASBL ont paru aux annexes du *Moniteur belge* le 11 juin 2015 (numéro d’entreprise 0631.696.464).

Actuellement, le Conseil d’Administration des Amis de la SVAH est composé comme suit :

Président : Paul Bertholet ;

Vice-président : Alexis Doms ;

Secrétaire : Albert Stassen ;

Trésorier : Guy de Groulart.

L’Assemblée Générale est constituée des membres du Conseil d’Administration et de Jean-Claude Bribosia.

Cher membre, si vous avez l’idée, un jour, de venir en aide à la SVAH, il vous est dorénavant possible de prévoir dans un testament un legs à l’**ASBL Les Amis de la SVAH**. Les temps sont durs aussi pour une petite société d’environ 150 membres. Aidez-là, si vous le pouvez, à poursuivre le rôle culturel qu’elle joue, entre autres en organisant des conférences et en publiant régulièrement un bulletin. Les legs à une ASBL à but culturel ne sont actuellement grevés que de 7% de droits de succession.

Paul BERTHOLET

Un livre susceptible de vous intéresser

Guy LEJOLY, *Les « Malgré-Nous » wallons dans les griffes du Reich*, Chez l’auteur, s.d. [2016], 199 p., br, 18 €.

Guy Lejoly vient de faire paraître cet intéressant ouvrage. Il reprend les témoignages de six jeunes de Faymonville et Walk, basés sur leurs notes et écrits.

Cinq d’entre eux auront la chance de revenir, un autre périra malheureusement à l’Est.

L’auteur ne fait que – mais c’est un beau travail – de remettre en perspective, recoller et commenter les textes de ces jeunes.

Ces récits personnels, on en a à foison en Belgique, concernant l’évacuation de mai 1940, la Bataille de la Lys, Les CRAB, la vie des prisonniers de guerre wallons... On pourrait donc être blasé. Mais non, ici, il s’agit d’autre chose à savoir de faire connaître la vie des « Malgré Nous », des

8.700 habitants de l'Est de la Belgique qui se sont retrouvés sous l'uniforme allemand, pas tous obligés mais bien la plupart d'entre eux.

Nous avons besoin de mieux connaître, encore aujourd'hui, ces situations terribles qui ont déchiré les familles dans des villages si proches de nous.

À lire sans modération !

Jacques WYNANTS

Dix ans déjà...

Le temps passe très vite. Cela fait déjà dix ans que ce bulletin trimestriel de la Société verviétoise d'Archéologie et d'Histoire a changé de formule et de format pour ressembler à ce que vous avez actuellement entre les mains.

Les archives de la SVAH ne conservent pas toutes les « feuilles de contact » envoyées aux membres. Depuis les années '50 au moins était envoyé une simple convocation à la conférence ou à l'excursion du mois. Elle devient trimestrielle en 1980.

Ce n'est qu'en 1982 lorsque Camille Meessen devient secrétaire qu'apparaissent, d'abord modestement, des articles souvent extraits de publications anciennes, des documents en fac-similé ou la retranscription de textes

d'archives sans commentaire. Le premier véritable article ne date que de 1994 sous la plume de G.-X. Cornet mais ils ne deviennent réguliers qu'en 2000... le plus souvent écrits par Alex. Doms comme c'est toujours le cas actuellement.

Comme je le répète chaque année lors de l'assemblée générale, ce bulletin est votre bulletin et les membres qui ont un article court concernant un sujet historique régional avec ou sans illustrations peuvent me l'adresser de préférence par mail. Il nous permettra de diversifier les auteurs et les sujets publiés.

Guy DE GROULART

Ont participé à ce bulletin :

Jacques Wynants

Alex. Doms

Paul Bertholet

Réalisation :

Guy de Groulart

Pour contacter la société :

SVAH.Contact@gmail.com

ou par courrier :

rue F. Spineux 9

4130 Esneux

Sites internet :

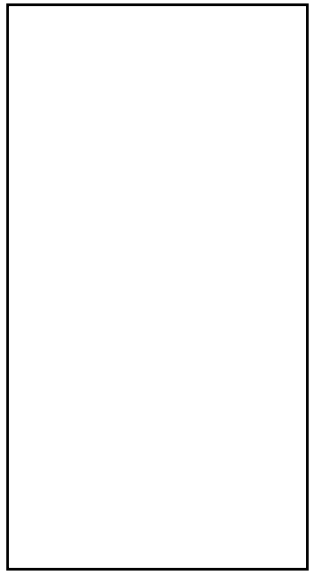
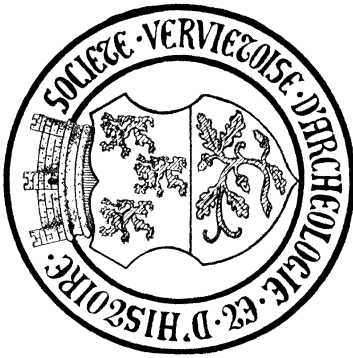
www.svah.be

www.facebook.com/svah1

bpost

PB-PP | B-92161
BELGIE(N) - BELGIQUE

P912313



**SOCIÉTÉ VERVIÉTOISE
D'ARCHÉOLOGIE ET
D'HISTOIRE**

Éditeur responsable : Guy de Groulart
Rue F. Spineux 9, 4130 Esneux

BULLETTIN TRIMESTRIEL
Janvier-Mars 2017